

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 28 mai DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Etaient présents : MM. Lahsaine AIT BABA, Christophe COPLO, Dominique LEGO, Christophe THIESSE,
Mmes, Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Sylvie CARDONA-GIL Catherine DUVALLET, Annick GASCHER,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Benoît BALUT, Eric HEBERT, Mmes Pascale DUMONTIER Brigitte ROIX.

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON.

Avai(en)t donné pouvoir :

M. Benoît BALUT à Mme Catherine DUVALLET,
Mme Pascale DUMONTIER à M. Dominique LEGO.

**M. Christophe THIESSE
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.**

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SEANCE
28 mai 2024

DATE DE CONVOCATION
22 mai 2024

DATE D'AFFICHAGE
30 mai 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 16

PRESENTS 10

PROCURATION(S) 2

VOTANTS 12

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 1

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 : BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame Maryline Deslandes, Vice-présidente expose au Conseil d'administration :

Le comptable public a adressé le compte de gestion 2023 du CCAS après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Par ailleurs, il est nécessaire de prendre en compte qu'une erreur de plume s'est glissée sur le Budget Supplémentaire 2023, compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté », reporté de 86 981,67€ alors qu'il aurait dû être de 88 981,67€.

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Résultats budgétaires de l'exercice 2023			
	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totale	111 191,00 €	2 831 647,00 €	2 942 838,00 €
Titres de recettes émis	47 871,30 €	2 628 626,05 €	2 676 497,35 €
Dépenses			
Autorisations budgétaires totale	111 191,00 €	2 831 647,00 €	2 942 838,00 €
Mandats émis	13 396,15 €	2 704 976,37 €	2 718 372,52 €
Résultat de l'exercice			
Excédent	34 475,15 €		
Déficit		76 350,32 €	41 875,17 €

Considérant que toutes les opérations sont justifiées ;

Le Conseil d'Administration statuant sur :

- L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- L'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du CCAS,
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de :

- **APPROUVER** le compte de gestion 2023.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **APPROUVE à l'unanimité** le compte de gestion 2023.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES